

Annonces légales

Avis de modification de capital

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DES GRANGES

GFA au capital de 75 600 €
Siège social : 9 CHE DES GRANGES
38690 MONTREVEL
RCS de VIENNE n°539 300 111

L'AGE du 11/12/2023 a décidé à compter du 14/12/2023 de diminuer le capital social de 4 725 € par retrait d'un associé en le portant de 75 600 € à 70 875 €. Article 6 et 7 des statuts modifié en conséquence. Modification au RCS de VIENNE.

Le Gérant

Avis de modification de gérance



46 Avenue du Parmelan
74000 ANNECY

SCEA CHEZ BECHET

Société Civile d'Exploitation Agricole au capital de 6 000 euros
Siège social : 90 route nationale 38660 LA TERRASSE
RCS GRENOBLE 803 135 672

L'Assemblée Générale du 30/09/2023 a nommé Marc LE PRINCE (9 chemin de la Grésinette - 73100 BRISON SAINT INNOCENT), en qualité de gérant, à compter du même jour et ce pour une durée illimitée, en remplacement de Claire BECHET, démissionnaire.

Pour avis,

Par AGE en date du 01.12.2023, la collectivité des associés du GAEC « LES JARDINS EPICES TOUT », au capital de 67000€, siège social : LE NOYARET 967 CHE DES TERRES 38320 HERBEYS, immatriculé RCS GRENOBLE 512 917 998, a nommé gérante pour une durée indéterminée, à compter du 01.12.2023, Mme Lydie RAMOND demeurant Rte de Paquier 38650 ST MARTIN DE LA CLUZE.

Pour avis. La Gérance

Avis de saisine de légataire universel

CAIRN NOTAIRES - Maître Jean-Marc Brun Notaire à Bourgoin-Jallieu (38300), 10 Rue des Lilattes

Suivant testament olographe du 5 novembre 2012, Madame Monique BUTTIN-MAZIER, en son vivant Représentée, demeurant à 38080 L'ISLE D'ABEAU -rue du Coteau de l'Eglise a consenti un leg universel.

Suite à son décès survenu le 24 novembre 2020, ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal reçu par Maître Nicolas CHAMPAULT notaire à BOURGOIN-JALLIEU (Isère) 10 rue des lilattes, le 16 février 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Jean-Marc BRUN, notaire à BOURGOIN-JALLIEU (Isère), successeur de Me Nicolas CHAMPAULT, référence CRPCEN : 38051, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. Pour avis unique, Le Notaire

Avis d'augmentation du capital

ELIOS
SAS au capital de 540 090 euros
420 ZA GRAND CHAMP, 38140 IZEAUX
RCS IZEAUX 831 097 308

Il résulte des décisions de l'associé unique du 8/12/2023 que le capital social a été augmenté de 140 020 euros, portant ce dernier de 540 090 euros à 680 110 euros, au moyen de l'apport de 330 actions ordinaires de la société ARC EN CIEL RECYCLAGE, SAS au capital de 1 002 308 euros, 333 034 973 RCS GRENOBLE, pour un montant global de 1 251 781 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis
Le Président

Avis de transformation

Par AGE du 18.12.2023 du GAEC DE LA CERISIERE, Société civile au capital de 91000 €, siège social : Le bouchet, chemin de la Fournelle - 3880 AU-TRANS, immatriculé au RCS GRENOBLE ss le n°534684410, a décidé avec effet au 31.12.2023, de diminuer le capital social de 19000€ passant ainsi de 91000€ à 72000€ et de transformer le groupement en EARL « DE LA CERISIERE », sans création de personne morale nouvelle avec adoption de nouveaux statuts. Capital social : 72000€, siège social : Le bouchet, chemin de la Fournelle 38880 AU-TRANS, objet social : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code Rural, durée : 99 ans. Démission cogérants GAEC : Mme Myriam BLANC-PAQUES et M. Eddy BLANC PAQUES, Nomination Gérant EARL : M. Eddy BLANC PAQUES domicilié Le bouchet, chemin de la Fournelle 38880 AU-TRANS est nommé gérant à compter du 31.12.2023. Durée : 99 ans, Cession parts : agrément cessionnaire par associé unique, Inscription modificative RCS GRENOBLE.

Pour avis

CABINET JURISTES ASSOCIES

SOCIETE D'AVOCATS

1 CHEMIN DU PRE-CARRE 38240 MEYLAN

SPFPL de pharmaciens d'officine SARL

BERRANGER

Société de Participations Financières de professions libérales à Responsabilité Limitée

Au capital de 2 000 €

Siège social : 70 Grande Rue 38660 LE TOUVET
RCS GRENOBLE 810 891 531

Décisions de l'associé unique du 8 décembre 2023 :

Transfert du siège social à compter de la même date : Plateau des Petites Roches (38660) 84 route des 3 Villages Saint Hilaire.

Adoption de la nouvelle dénomination sociale : BERRANGER.

Modification de l'objet social.

Transformation de la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, entraînant la modification des anciennes mentions devenues caduques remplacées par :

DENOMINATION : BERRANGER

FORME : société par actions simplifiée

SIÈGE SOCIAL : Plateau des Petites Roches (38660) 84, route des 3 Villages Saint Hilaire

OBJET SOCIAL : La prise de participation dans toutes sociétés ou entreprises industrielles, commerciales, civiles, immobilières, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux ou autrement. L'administration et la gestion de ces entreprises par tous moyens.

La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières ou autres titres de placement et toutes opérations financières s'y rattachant, notamment l'achat, la souscription de quelque manière que ce soit, l'émission, le placement, la vente, la négociation de toutes valeurs françaises ou étrangères, parts, actions, bons, obligations. Pour faciliter les opérations ci-dessus, le recours à l'emprunt auprès de tous organismes de crédit ou de tous particuliers, assorti, le cas échéant, au profit des prêteurs ou des cautions, de toutes garanties, notamment d'affectations hypothécaires.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

AGREMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Fin du mandat de gérant de M. Mickaël BERRANGER

Nouvel organe de Direction, Président : M. Mickaël BERRANGER dt Plateau des Petites Roches (38660) 84, route des 3 Villages Saint Hilaire

Dépôt légal : RCS de GRENOBLE

Pour avis,
Le représentant légal.

Avis d'aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Muriel GIRARDOT, Notaire à LA MURE (Isère) 108 Rue Jean Jaurès le 27 Novembre 2023,

Monsieur Eric Jean-Louis MELMOUX, ingénieur, et Madame Annie France BATAIL, retraitée, demeurant ensemble à SOUSVILLE (38350), 7 Lotissement La Tuilerie -Champagne, Nés savoir :Monsieur MELMOUX à LA MURE (38350), le 11 février 1957, -Madame BATAIL à LA MURE (3 8350), le 20 janvier 1957. Mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de VIENNE (38200), le 13 août 1988.

Ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au survivant.

Les oppositions seront reçues en l'étude du notaire susnommé, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de 3 mois à compter de la date de parution, par lettre recommandée avec avis de réception ou par huissier de justice.

En cas d'opposition les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement du régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément à l'art. 1397 du Code civil.

Me Muriel GIRARDOT

Avis de dissolution



EARL A LA FERME Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée Au capital de 11 052,55 euros Siège social : La Montagne - Route de Serverin - 38390 PARMILIEU RCS Vienne 413 059 692

ASSP 31/12/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société EARL A LA FERME à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable. M. Norbert VEDRINE dmt La Montagne - Route de Chatausan - 38390 PARMILIEU a été nommé liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est La Montagne - Route de Chatausan - 38390 PARMILIEU, au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Mention sera faite au Rcs de Vienne.

KIN'ADOM

Société civile de moyens au capital de 2 €
Siège social : 10 RUE LT CHANARON
38000 GRENOBLE
RCS de GRENOBLE n°752 906 503

L'assemblée générale extraordinaire du 30/11/2023 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 30/11/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. BARRIER Matthias, demeurant 10 rue LT CHANARON 38000 GRENOBLE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de GRENOBLE.

Avis de dissolution - clôture de liquidation

CUMA DES CRETES

Coopérative d'utilisation de matériel agricole, Société en liquidation au capital de 2 439,18 €
Siège social : Mairie, 2 Hameau de la chapelle - 38650 CHATEAU-BERNARD
390 359 347 RCS GRENOBLE

Aux termes d'une AGE du 01.10.23, la CUMA DES CRETES, Coopérative d'utilisation de matériel agricole, société en liquidation au capital de 2 439,18 €, dont le siège social est situé Mairie, 2 Hameau de la chapelle - 38650 CHATEAU-BERNARD, immatriculée au RCS GRENOBLE ss le n° 390 359 347, la collectivité des coopérateurs a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31.12.2022 et sa mise en liquidation et désigné M. Patrice PALAZZI-VALLIER aux fonctions de liquidateur, demeurant Ferme Bonnier, Col de l'Arzelier à LE GUA (38450), lequel dispose à cet effet des pouvoirs les plus étendus. Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés au siège de liquidation : Chez P. PALAZZI VALLIER, Ferme Bonnier, Col de l'Arzelier à LE GUA (38450). Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de GRENOBLE.

Pour avis, le liquidateur.

Aux termes d'une AGE du 01.10.23, la CUMA DES CRETES, société en liquidation au capital de 2 439,18 €, dont le siège social est situé Chez P. PALAZZI VALLIER, Ferme Bonnier, Col de l'Arzelier à LE GUA (38450), immatriculée au RCS GRENOBLE ss le n° 390 359 347, la collectivité des coopérateurs, après avoir entendu le rapport du liquidateur demeurant Ferme Bonnier, Col de l'Arzelier à LE GUA (38450), a approuvé les comptes de liquidation, a lui a donné quitus de son mandat et l'en a déchargé et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de GRENOBLE.

Pour avis, le liquidateur.

SASU RESCONF

Au capital de 150 euros
73 Rue du 19 mars 1962 - 38920 CROLLES
RCS GRENOBLE 908 125 198

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30/11/2023, a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/11/2023, nommé en qualité de liquidateur M. Stéphane BERAS et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société soit au 73 Rue du 19 mars 1962 38920 CROLLES.

Mention en sera faite au RCS de GRENOBLE.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/11/2023 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur de sa gestion, l'a déchargé de son mandat. Elle a prononcé la clôture de liquidation de la société, à compter du 1^{er}/12/2023. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Grenoble.